

Formations des RU de France Assos Santé : les sigles les plus fréquemment utilisés

Boîte
à outils
du RU



N° 5

A

ACS : Aide au paiement d'une complémentaire santé
ALD : Affection de longue durée
ANSM : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé
AME : Aide médicale d'Etat
ANSP : Agence nationale de santé publique.
Voir « Santé publique France »
ARS : Agence régionale de santé
ASV : Atelier Santé Ville
ATIH : Agence technique de l'Information sur l'hospitalisation

C

CADA : Commission d'accès aux documents administratifs
CAL : Commission de l'activité libérale au sein des établissements de santé
CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail
CDAPH : Commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées
CDCA : Conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie (ex-CODERPA)
CDS : Centre de soins
CDSP : Commission départementale des soins psychiatriques
CLAN : Comité de Liaison alimentation et nutrition
CLIN : Comité de lutte contre les infections nosocomiales
CLS : Contrat local de santé
CLUD : Comité de lutte contre la douleur
CME : Commission médicale d'établissement
CMU-c : Couverture maladie universelle complémentaire
CNAMTS : Caisse nationale d'Assurance maladie des travailleurs salariés
CNOM : Conseil national de l'Ordre des médecins
CNOP : Conseil national de l'Ordre des pharmaciens
CNS : Conférence nationale de Santé

CNSA : Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie

CODAMUPSTS : Comité départemental de l'aide médicale d'urgence et de la permanence des soins et des transports sanitaires

Commission des Usagers : évitez d'utiliser le sigle pour renforcer la visibilité de cette commission auprès des usagers

COVIRIS : Comité de coordination des vigilances et des risques sanitaires

CPAM : Caisse primaire d'Assurance maladie

CPOM : Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens, conclu entre l'ARS et les établissements

CPP : Comité de protection des personnes

CPTS : Communauté professionnelle territoriale de santé

CRA : Commission de recours amiable

CRCI ou CCI : Commission (régionale) de Conciliation et d'Indemnisation

CRSA : Conférence régionale de la santé et de l'autonomie

CS ARS : Conseil de surveillance des agences régionales de santé

CS ES ou CS EPS : Conseil de surveillance des établissements de santé / conseil de surveillance des établissements publics de santé

CSDU : Commission spécialisée Droits des usagers de la CRSA

CSP : Code de la Santé publique

CSS : Code de la Sécurité sociale

CTE : Comité technique d'établissement

CTS : Conseil territorial de santé

CVS : Conseil de la vie sociale

D

DAC : Dispositif d'appui à la coordination

DGOS : Direction générale de l'offre de soins

DGS : Direction générale de la santé

DMP : Dossier médical partagé

DP : Dossier pharmaceutique

DSS : Direction de la Sécurité sociale